

Individualiser l'accompagnement du résident

Santé - Médico-social - Services à domicile - 2025

En résumé

Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers que le professionnel doit prendre en compte afin de favoriser son développement et son autonomie.

Les pratiques professionnelles doivent évoluer pour proposer un accompagnement de qualité et personnalisé prenant en compte l'histoire de vie du résident.

Objectifs :

Identifier des actions appropriées pour mettre en œuvre un accompagnement bienveillant, individualisé et personnalisé lors des moments clés de la vie du résident.

Mettre en place des indicateurs objectifs prenant en compte les signes que transmet le résident non communiquant.

Adopter la juste distance professionnelle.

Prérequis :

Aucun pré requis n'est exigé pour suivre cette formation

Participants :

Personnel soignant.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par une psychologue clinicienne et évaluateur externe.

Formatrice spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Identifier les attentes et besoins des personnes accompagnées

650 €
Net de taxe par personne

Q7 INDIV 24-A24


2 jours, soit 14h00

Dates et villes

2. Définir l'accompagnement des personnes accompagnées

L'accompagnement dans l'évolution des pratiques sociales.

Que dit la loi sur l'accompagnement ?

L'accompagnement et l'évolution des métiers.

Le soutien à l'autonomie.

3. Formaliser l'accompagnement : le projet personnalisé

Appliquer les recommandations de la HAS

Définition et rôle du projet personnalisé

Inclure dans le projet personnalisé :

Les attentes.

Les besoins.

Parole de l'utilisateur.

4. Comprendre la communication non-verbale quelques principes

Maintenir la distance pour communiquer.

Reconnaître l'impossibilité de ne pas communiquer.

Observer les expressions et les gestes.

Écouter le ton de la voix, les cris, les silences.

Interpréter les troubles du comportement comme langage.

Identifier le repli sur soi, le renoncement.

5. Accompagner au quotidien

Combiner soin et éducatif.

Définir ce qu'est le quotidien dans l'établissement.

Utiliser le quotidien comme support et reconnaître ses freins.

Distinguer le groupe et l'individu.

Évaluer le revers de la proximité.

Planifier les activités.

Gérer l'alimentation.

Traiter les soins et la douleur.

Identifier les souffrances psychiques.

Structurer le cadre temporel.

Fournir l'étayage corporel.

Assurer la présence.

Éviter la sur ou sous-stimulation.

Promouvoir la socialisation.

Valoriser les capacités.

Éviter l'activisme des professionnels.

S'adapter à l'individu.



6. Analyser l'impact du handicap psychique et mental sur la difficulté à communiquer

Difficulté à percevoir la réalité.

Angoisses et obsessions.

Dispersion et inattention.

Incapacité à se projeter.

Négligence et indifférence à son corps.

Isolement.

Comportement violent.

Échange interactif sur comment s'y prendre pour communiquer avec des résidents manifestant l'une ou l'autre de ces difficultés.

7. Maintenir la juste distance professionnelle

Établir la relation à l'autre.

Prévenir les dangers d'une trop grande proximité.

Reconnaître les inconvénients d'une distance trop importante.

Adapter la juste distance selon les individus et les cultures.

Naviguer entre « tenir et lâcher prise » dans l'accompagnement.

Développer la relation à soi pour établir la relation à autrui.

Délimiter l'accompagnement, jusqu'où ? Liens avec les missions de l'établissement.

8. Diagnostiquer les pratiques au regard des apports théoriques

Identifier les points forts et les points faibles de l'organisation actuelle et de la pratique institutionnelle.

Proposer des axes d'amélioration envisageables au regard d'exemples de dysfonctionnements tirés de la pratique.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Formation interactive : alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

